

# Fiche de données de sécurité F-4559

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 10-15-1979 Date de révision: 07-27-2016 Remplace la fiche: 10-15-2013

# **Section 1: Identification**

### 1.1. Product identifier

Forme du produit : Substance
Nom : Acétylène, dissous

 $N^{\circ}$  CAS : 74-86-2 Formule brute : C2H2

Autres moyens d'identification : Acétylène, éthine, éthyne, narcylène, aldéhydène

Groupe de produits : Produits de base

#### 1.2. Recommended use and restrictions on use

Utilisations recommandées et restrictions : Utilisation industrielle.

Soudage.

Utiliser conformément aux instructions.

### 1.3. Supplier

Praxair Canada inc.

1 City Centre Drive, bureau 1200 Mississauga - Canada L5B 1M2 T 1-905-803-1600 - F 1-905-803-1682 www.praxair.ca

## 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 1-800-363-0042

Veuillez appeler le numéro d'urgence en service 24 heures sur 24 uniquement en cas de déversements, de fuites, d'incendie, d'une exposition ou d'un accident mettant en cause ce

produit.

Pour obtenir des renseignements généraux, contactez le représentant du fournisseur ou de

Praxair.

# **SECTION 2: Identification des dangers**

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

# Classification (ghs-ca)

Gaz inflammables, catégorie 1 H220 Gaz dissous H280

# 2.2 Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

## Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger :





GHS02

Mot-indicateur : DANGER

Mentions de danger : GAZ EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE.

PEUT RÉAGIR ET EXPLOSER À TEMPÉRATURE ÉLEVÉE ET/OU À HAUTE

PRESSION MÊME EN L'ABSENCE D'AIR.

CONTIENT UN GAZ SOUS PRESSION; PEUT EXPLOSER SOUS L'EFFET DE

LA CHALEUR

PEUT DÉPLACER L'OXYGÈNE ET PROVOQUER UNE SUFFOCATION

**RAPIDE** 

PEUT FORMER DES MÉLANGES EXPLOSIFS AVEC L'AIR.

Conseils de prudence : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les

précautions de sécurité.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas de fumer.

EN (English US) SDS ID : E-4559 1/10



# Fiche de données de sécurité F-4559

Conformément à la loi sur les produits dangereux (11 février 2015).

Date d'émission : 10-15-1979 Date de révision : 07-27-2016 Remplace la fiche : 10-15-2013

Utiliser et entreposer seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Fuite de gaz enflammé: ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée de manière sécuritaire. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'inflammation. Disposer du contenu/contenant conformément aux instructions du fournisseur/propriétaire du contenant. Protéger des rayons solaires lorsque la température ambiante est supérieure à 52°C (125°F).

Installer un antiretour dans la tuyauterie.

Fermer le robinet après chaque utilisation et lorsque la bouteille de gaz est vide. Les bouchons-fusibles supérieur et inférieur, et le robinet fondent entre 98 °C et 107 °C (de 208 °F à 224 °F). Ne pas purger les bouteilles lorsque la pression est supérieure à 103 kPa (15 psig). Utiliser uniquement avec du matériel prévu pour la pression de la bouteille.

Ne jamais mettre les bouteilles dans des endroits non aérés où des véhicules circulent.

### 2.3 Autres dangers

Autres dangers non associés à la classification

Pour des raisons de sécurité, l'acétylène est dissous dans de l'acétone (n° CAS 67-64-1; liquide inflammable, catégorie 2; Irritant oculaire, catégorie 4; Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie 3) dans le contenant de gaz. La vapeur du solvant est évacuée en tant qu'impuretés lorsque l'acétylène est extrait du contenant de gaz. La concentration de la vapeur du solvant dans le gaz est inférieure aux limites de concentration qui changent le classement de l'acétylène.

#### 2.4 Toxicité aiguë inconnue (ghs-ca)

Aucune donnée disponible

# SECTION 3 : Composition/information sur les ingrédients

#### 3.1. Substances

Nom	N° Cas.	(vol.) %	Nom commun (synonymes)
Acétylène, dissous (constituant principal)	(n° cas) 74-86-2	100	Éthyne / Acétylène, dissous / Acétylène (liquéfié) / Éthine / narcylène, aldéhydène

#### 3.2. Mixtures

Sans objet.

## **SECTION 4: Premiers soins**

#### 4.1 Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation

 Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un appareil respiratoire autonome individuel (ari). Maintenir la victime au chaud et au repos. Appeler un médecin.
 Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus.

Premiers soins après contact avec la peau

: Le liquide peut causer des gelures. Si une exposition au liquide cause des gelures, réchauffer immédiatement les parties gelées avec de l'eau chaude ne dépassant pas 41°C (105 °F). La température de l'eau doit être tolérable pour une peau normale. Continuer à réchauffer la peau pendant au moins 15 minutes ou jusqu'au retour de la coloration et des sensations dans la zone touchée. En cas d'une exposition massive, retirer les vêtements tout en prenant une douche à l'eau tiède. Obtenir une évaluation médicale et un traitement dès que possible.

Premiers soins après contact oculaire

Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Tenir les paupières écartées du globe oculaire pour s'assurer que toutes les surfaces sont rincées abondamment. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Consulter immédiatement un médecin.

Premiers soins après ingestion

: L'ingestion n'est pas considérée comme une voie d'exposition possible.

## 4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Pas de données supplémentaires.

# 4.3 Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement.

: Obtenir des soins médicaux.

FR-CA (fr - canadien)  $N^{\circ}$  DE FDS : F-4559 2/10



# **PRAXAIR** Fiche de données de sécurité F-4559

Conformément à la loi sur les produits dangereux (11 février 2015).

Date d'émission : 10-15-1979 Date de révision : 07-27-2016 Remplace la fiche: 10-15-2013

## SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Agents extincteurs appropriés

Agents extincteurs appropriés

: Voir ci-dessous. Pour plus d'informations, voir la brochure CGA SB-4, Handling Acetylene Cylinders in Fire Situations (Manipulation des cylindres d'acétylène en cas d'incendie) de la

#### Agents extincteurs inappropriés 5.2

Pas de données supplémentaires.

#### Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie

Si la ventilation ou une fuite de gaz prend en feu, ne pas éteindre les flammes. Des vapeurs inflammables peuvent se propager à partir de la fuite, créant un risque d'explosion de rallumage. Les vapeurs peuvent être enflammées par les lampes témoins, d'autres flammes, une cigarette, des étincelles, les chaufferettes, l'équipement électrique, une décharge statique, ou d'autres sources d'allumage à des endroits éloignés du point de manutention du produit. Les atmosphères explosives peuvent persister. Avant d'entrer dans une zone, en particulier dans un espace confiné, vérifier l'atmosphère avec un dispositif approprié.

Réactivité Réactivité en cas d'incendie Pas de risque de réactivité autre que les effets décrits dans les sections ci-dessous.

Pas de risque de réactivité autre que les effets décrits dans les sections ci-dessous.

## Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie

: Évacuer tout le personnel de la zone dangereuse. Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection. Refroidir immédiatement les contenants avec de l'eau en se tenant aussi loin que possible. Arrêter l'écoulement de gaz si cela peut être fait de manière sécuritaire, tout en continuant de pulvériser de l'eau. Éliminer les sources d'inflammation si cela peut être fait de manière sécuritaire. Enlever les contenants de la zone d'incendie si cela peut être fait de manière sécuritaire. Les pompiers sur place doivent se conformer aux règlements des codes d'incendie provincial et local.

Protection en cas d'incendie

Gaz comprimé : asphyxiant. Danger d'asphyxie par manque d'oxygène.

Équipements de protection spéciaux pour

: Vêtements de protection et équipement de respiration autonome destinés aux pompiers.

pompiers

Utiliser des moyens d'extinction appropriés pour circonscrire l'incendie. L'exposition au feu et à la chaleur peut causer la rupture des contenants de gaz. Refroidir les récipients exposés avec

de l'eau pulvérisée depuis un endroit protégé. Ne pas laisser s'écouler l'eau d'arrosage utilisée dans les cas d'urgence dans les systèmes des réseaux d'évacuation et de drainage.

Arrêter l'écoulement gazeux si cela peut être fait de manière sécuritaire.

Utiliser de l'eau pulvérisée ou un brouillard d'eau pour rabattre au sol les fumées si possible.

Continuer d'arroser le contenant jusqu'à ce qu'il soit refroidi et le demeure.

Autres informations

Méthodes spécifiques

Les contenants d'acétylène comportent un détendeur de pression conçu pour en évacuer le contenu lorsque ces contenants sont exposés à des températures élevées.

#### **SECTION 6:** Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

# Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales

Porter un appareil respiratoire autonome pour entrer dans la zone, à moins que l'air ait été évalué et établi comme étant sûr. Évacuer la zone. Assurer une ventilation appropriée. Arrêter la fuite si cela peut être fait de manière sécuritaire.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Empêcher l'écoulement de contaminer le milieu environnant.

#### Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Nº DE FDS: F-4559 FR-CA (fr - canadien) 3/10



# Fiche de données de sécurité F-4559

Conformément à la loi sur les produits dangereux (11 février 2015).

Date d'émission : 10-15-1979 Date de révision : 07-27-2016 Remplace la fiche : 10-15-2013

### **SECTION 7:** Manutention et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas de fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Utiliser uniquement un équipement antidéflagrant. Porter des gants de protection en cuir pour manipuler les bouteilles. Ne pas traîner, faire rouler, faire glisser ni laisser tomber les bouteilles. Toujours garder le chapeau du robinet en place quand on déplace une bouteille. Ne jamais soulever une bouteille par son chapeau; le chapeau est conçu uniquement pour protéger le robinet. Utiliser un chariot porte-bouteille pour déplacer les bouteilles, même sur une courte distance. Ne jamais insérer un objet (par exemple, une clé, un tournevis, un levier) dans les ouvertures du chapeau; cela pourrait endommager le robinet et provoquer une fuite. Utiliser une clé à courroie pour enlever les chapeaux trop serrés ou rouillés. Ouvrir lentement le robinet. Si le robinet est difficile à ouvrir, arrêter l'utilisation et contacter votre fournisseur. Fermer le robinet du contenant après chaque utilisation; garder le robinet fermé même quand ce contenant est vide. Ne jamais appliquer une flamme ou de la chaleur localisée directement sur une quelconque partie du contenant. Les températures élevées peuvent endommager le contenant et peuvent causer une défaillance prématurée du détendeur de pression de la bouteille et en vider le contenu. Pour les autres précautions d'utilisation de ce produit, voir la section 16.

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Stockage où la température ne dépasse pas 52 °C (125 °F). Installer des affiches indiquant « Défense de fumer/Flamme nue interdite » dans les zones de stockage et d'utilisation. Il ne doit n'y avoir aucune source d'inflammation. Séparer les emballages et les protéger contre un incendie potentiel et/ou des dommages d'explosion suivant les codes et les exigences appropriées (par exemple, la norme NFPA 30, NFPA 55, NFPA 70, et/ou NFPA 221 aux États-Unis) ou selon des conditions déterminées par l'autorité compétente. Toujours entreposer les bouteilles à la verticale de façon à les empêcher de tomber ou d'être renversées. Installer bien en place, à la main, le chapeau de protection sur le robinet, si celui-ci est fourni, lorsque la bouteille n'est pas utilisée. Entreposer les contenants pleins et les vides séparément. Utiliser un système d'inventaire « première entrée, première sortie » pour empêcher l'entreposage de bouteilles pleines pendant de longues périodes. Pour les autres précautions d'utilisation de ce produit, voir la section 16.

# AUTRES PRÉCAUTIONS POUR LA MANUTENTION, L'ENTREPOSAGE ET

L'UTILISATION: Lors de la manipulation du produit sous pression, utiliser la tuyauterie et l'équipement conçus pour supporter les pressions auxquelles on sera en présence. Ne jamais travailler sur un système sous pression. Installer un antiretour dans les tuyaux. Les gaz peuvent causer une suffocation rapide en raison d'un manque d'oxygène; utiliser et entreposer avec une ventilation adéquate. Si une fuite se produit, fermer le robinet du contenant et purger le système d'une manière sûre et adéquate sur le plan environnemental conformément aux lois internationales, fédérales/ nationales, étatiques/provinciales et locales; réparer ensuite la fuite. Ne jamais placer un contenant où il pourrait faire partie d'un circuit électrique.

Conditions de stockage

: Les remorques d'acétylène sont conçues pour n'être utilisées qu'à l'extérieur. Il est interdit de stocker plus de 2 500 pi³ (70,79 m³) d'acétylène dans les bâtiments et autres lieux occupés.

#### SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas de données supplémentaires.

## 8.2 Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés

: L'utilisation d'un système d'aspiration antidéflagrant local ou d'un système mécanique est acceptable s'il peut prévenir un manque d'oxygène et maintenir les fumées et gaz dangereux sous les seuils admissibles d'exposition dans la zone respiratoire du travailleur. S'assurer que la ventilation est adéquate pendant le soudage, de façon à maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils admissibles d'exposition en ce qui a trait aux fumées, aux gaz et aux autres sous-produits de soudage. Ne pas respirer les fumées ou les gaz. La surexposition à court terme à des fumées/vapeurs peut provoquer des vertiges, des nausées, un assèchement ou une irritation du nez, de la gorge et des yeux, ou causer d'autres sensations gênantes semblables.

FR-CA (fr - canadien)  $N^{\circ}$  DE FDS : F-4559 4/10



# Fiche de données de sécurité F-4559

Conformément à la loi sur les produits dangereux (11 février 2015).

Date d'émission : 10-15-1979 Date de révision : 07-27-2016 Remplace la fiche: 10-15-2013

#### Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

: Lunettes de sécurité, en cas de risque éclaboussures. Écran facial. Gants. Équipement de protection individuelle



Protection des mains

Porter des gants de protection lors de la manutention des bouteilles de gaz.

Protection oculaire Porter des lunettes de sécurité étanches et un écran facial lors des opérations de

transvasement ou de débranchement des conduites et raccords. Choisir les lunettes de sécurité en conformité avec la norme CSA Z94.3 courante, « Protecteurs oculaires et faciaux

pour l'industrie », et tous les règlements provinciaux.

Protection de la peau et du corps Afin de prévenir les blessures causées par le rayonnement et les étincelles, porter les

équipements de protection individuelle requis pour le soudage (voir la norme Z49.1 de l'ANSI). Cela comprend minimalement des gants de soudage et des lunettes de soudeur, et peut comprendre des manchettes, un tablier, un casque de sécurité, des protecteurs d'épaule, ainsi

que des vêtements épais.

Protection respiratoire: porter un appareil respiratoire concu expressément pour les fumées Protection des voies respiratoires

de soudage ou un respirateur à adduction d'air pour les travaux dans des espaces clos ou dans des endroits où le système de ventilation ou l'aération ne sont pas suffisants pour garder le taux d'exposition sous le seuil admissible d'exposition. Le choisir en conformité avec la réglementation provinciale, les règlements municipaux ou des lignes directrices en la matière. Le choix doit être basé sur la norme courante Z94.4 de la CSA, « Choix, utilisation et entretien des appareils de protection respiratoire » Les appareils respiratoires doivent être approuvés par le NIOSH et la MSHA. En cas d'urgence ou de niveaux d'exposition inconnus,

utiliser un appareil respiratoire autonome (ARA).

Protection contre les dangers thermiques Porter des gants isolants contre le froid lors des opérations de transvasement ou de

débranchement des conduites et raccords.

Se référer à la réglementation locale pour les restrictions d'émission dans l'atmosphère. Voir la Contrôle de l'exposition de l'environnement

section 13 pour les méthodes spécifiques au traitement des déchets de gaz.

Autres informations Autres informations : Porter des chaussures de sécurité pour la manipulation générale sur les sites des clients. Porter des chaussures à support métatarsien et un pantalon sans revers pour la manutention des bouteilles aux installations d'emballage de remplissage. Choisir les

chaussures en conformité avec la norme actuelle de la CSA Z195, « Chaussures de protection », et avec les directives et règlements provinciaux, ou locaux en vigueur. Pour travailler avec des matériaux inflammables et des comburants, envisager l'utilisation de

vêtements de sécurité résistants aux flammes et antistatiques.

### **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Gaz

Apparence : Gaz incolore. Masse moléculaire : 26 g/mol Couleur Incolore

Odeur aillacée. Difficilement détectable à faible concentration. Odeur

Seuil olfactif Aucune donnée disponible.

ph Sans objet.

pH solution : Aucune donnée disponible. Vitesse d'évaporation relative (acétate de : Aucune donnée disponible. butyle=1)

Vitesse d'évaporation relative (éther=1) : Sans objet. Point de fusion : -80.8 °C

Point de congélation Aucune donnée disponible.

Point d'ébullition -84 °C Point d'éclair -17 °C Température critique 36 °C Température d'auto-inflammation 305 °C : 635 °C Température de décomposition

Nº DE FDS: F-4559 FR-CA (fr - canadien) 5/10



# Fiche de données de sécurité F-4559

Conformément à la loi sur les produits dangereux (11 février 2015).

Date d'émission : 10-15-1979 Date de révision : 07-27-2016 Remplace la fiche : 10-15-2013

Pression de la vapeur : 4400 kpa

Pression de vapeur à 50 °C : Aucune donnée disponible.

Pression critique : 6138 kpa

Densité relative de la vapeur à 20 °C  $\phantom{0}$ : 0,001 17 ( $\geq$  21,1) Densité relative  $\phantom{0}$ : Sans objet.

Densité relative de saturation mélange

vapeur/air

: Aucune donnée disponible.

Masse Volumique : 0,0012 g/cm³ (à 0 °C)

Densité relative de gaz : 0,9

Solubilité : Eau : 1185 mg/l

Log Pow : 0,37

Log Kow : Sans objet.

Viscosité, cinématique : Sans objet.

Viscosité, dynamique : Sans objet.

Viscosité, cinématique (valeur calculée) (40 °C) : Aucune donnée disponible.

Propriétés explosives : Sans objet.
Propriétés comburantes : Aucune.

Inflammabilité (solide, gaz)

2.5 - 100 %, vol.

#### 9.2: Autres informations

Énergie minimale d'ignition : ≈

Point de sublimation : -83,3 °C

Groupe de gaz : Gaz dissous

### Section 10 : Stabilité et réactivité

# 10.1. Reactivity

Réactivité

: Pas de risque de réactivité autre que les effets décrits dans les sections ci-dessous.

Stabilité chimique

: Dissous dans un solvant contenu dans une matière spongieuse. Stable dans les conditions

d'utilisation et de stockage recommandées (voir section 7).

Possibilité de réactions dangereuses

: Peut réagir de manière explosive même en l'absence d'air. Peut se décomposer violemment à température et/ou à pression élevée(s) ou en présence d'un catalyseur. Peut former un mélange explosif avec l'air. Peut réagir violemment avec les comburants.

Conditions à éviter

: Tempéraure élevée. Haute pression. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Ne pas de fumer.

Matières incompatibles

: Forme des acétylures avec le cuivre, l'argent et le mercure. Ne pas utiliser d'alliages dont la teneur en cuivre est supérieure à 65 %. Air, comburant. Ne pas utiliser d'alliages dont la teneur en argent est supérieure à 43 %.

Produits de décomposition dangereux

: La décomposition thermique ou la combustion peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et de l'hydrogène. Les procédés de soudage et découpe peuvent former des produits de réaction comme le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. Les autres produits de décomposition sont le résultat de la volatilisation, de la réaction ou de l'oxydation du matériau employé lors de l'exploitation normale.

# SECTION 11: Données toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (voie orale) : Non classé.
Toxicité aiguë (voie cutanée) : Non classé.
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé.

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

pH: sans objet.

Praxair canada inc. est garant de la conformité du présent document téléchargeable tant que celui-ci se trouve sur son site web. Après que le document ait été téléchargé ou retiré de son site Web, Praxair ne peut plus en garantir l'intégrité ou l'exactitude.

FR-CA (fr - canadien)  $N^0$  DE FDS : F-4559 6/10



# Fiche de données de sécurité F-4559

Conformément à la loi sur les produits dangereux (11 février 2015).

Date d'émission : 10-15-1979 Date de révision : 07-27-2016 Remplace la fiche: 10-15-2013

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

pH: sans objet.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé Mutagénicité sur les cellules germinales Non classé Cancérogénicité Non classé

: Non classé Toxicité pour la reproduction Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition unique)

: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(exposition répétée)

Danger par aspiration : Non classé

Acétylène, dissous (74-86-2)	
Hydrocarbone	Oui

# **SECTION 12: Données écologiques**

#### **Toxicité**

Écologie - général : Pas d'effet écologique connu causé par ce produit.

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Acétylène, dissous (74-86-2)	
Persistance et dégradabilité	Se dégradera rapidement sous l'effet de la photolyse indirecte dans l'atmosphère. Ne subira pas d'hydrolyse.

#### **Bioaccumulative potential** 12.3.

Acétylène, dissous (74-86-2)	
Log Pow	0,37
Log Kow	Sans objet.
Potentiel de bioaccumulation	Pas de bioaccumulation à attendre en cas de log kow bas (log kow < 4). Voir la section 9.

#### Mobilité dans le sol 12.4

Acétylène, dissous (74-86-2)		
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.	
Log Pow	0,37	
Log Kow	Sans objet.	
Écologie - sol	La pollution des sols ou de l'eau par ce produit est improbable étant donné sa grande volatilité.	

#### 12.5 Autres effets néfastes

Effet sur la couche d'ozone : Aucun effet connu avec ce produit. Effet sur le réchauffement planétaire : Aucun effet connu avec ce produit.

# SECTION 13: Données sur l'élimination

## **Disposal methods**

Recommandations de traitement des déchets

: Disposer du contenu/contenant conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale. Contacter le fournisseur en matière d'exigences particulières.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences relatives au TMD.

**TMD** 

N° UN (TDG) : UN1001

Praxair canada inc. est garant de la conformité du présent document téléchargeable tant que celui-ci se trouve sur son site web. Après que le document ait été téléchargé ou retiré de son site Web, Praxair ne peut plus en garantir l'intégrité ou l'exactitude.

Nº DE FDS: F-4559 7/10 FR-CA (fr - canadien)



# Fiche de données de sécurité F-4559

Conformément à la loi sur les produits dangereux (11 février 2015).

Date d'émission : 10-15-1979 Date de révision : 07-27-2016 Remplace la fiche : 10-15-2013

TMD Classe primaire de danger : 2.1 - Classe 2.1 - Gaz inflammables

: 0

Nom officiel d'expédition TMD : ACÉTYLÈNE, DISSOUS

Indices des quantités limites d'explosifs et des

quantités limitées

Indice pour les navires de passagers : 75 kg Indice pour les véhicules routiers de passagers : Interdit

et les véhicules ferroviaires de passagers

#### 14.3 Transport aérien et maritime

#### **IMDG**

N° ONU (IMDG) : 1001

Nom officiel d'expédition (IMDG) : ACETYLENE, DISSOLVED

Classe (IMDG) : 2 - Gaz N° GSMU : 116

IATA

N° UN (IATA) : 1001

Désignation exacte d'expédition/description : Acetylene, dissolved

(IATA)

Classe (IATA) : 2

### SECTION 15: Informations sur la réglementation

#### 15.1 Directives nationales

#### Acétylène, dissous (74-86-2)

Inscrit sur la liste canadienne DSL (Liste intérieure des substances).

#### 15.2. Réglementations internationales

#### Acétylène, dissous (74-86-2)

Inscrit dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances).

Inscrit dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China).

Inscrit dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).

Inscrit dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne.

Inscrit dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals).

Inscrit dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances).

Inscrit dans le CICR (Inscrit dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances).

Inscrit dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China).

Inscrit dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).

Inscrit dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne.

Inscrit dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals).

Inscrit dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances).

Inscrit dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis.

Inscrit dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances).

Inscrit dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis.

Inscrit dans le CICR (Turkish Inventory ans COntrol of Chemicals).

# **SECTION 16: Autres informations**

 Date d'émission
 : 15/10/1979

 Date de révision
 : 05/07/2016

 Remplace la fiche
 : 15/10/2013

Indications de changement:

Conseils de formation : S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques d'inflammabilité.

FR-CA (fr - canadien)  $N^{\circ}$  DE FDS: F-4559 8/10



# Fiche de données de sécurité F-4559

Conformément à la loi sur les produits dangereux (11 février 2015).

Date d'émission : 10-15-1979 Date de révision : 07-27-2016 Remplace la fiche : 10-15-2013

Autres informations

: Avant d'utiliser ce produit pour le soudage ou le coupage, lire et comprendre les instructions et l'étiquette de précaution sur le produit du fabricant.

Demander au fournisseur des produits de soudage un exemplaire du livret de sécurité gratuit P-2035, **Précautions et pratiques sécuritaires pour le chauffage, la coupe et le soudage au gaz**, de Praxair, ainsi que les documents de sécurité des autres fabricants. Pour une description détaillée, se référer à la norme de sécurité ANSI Z49.1, en matière de procédés de soudage et de coupage publiée par l'American Welding Society (AWS) au www.aws.org. Pour commander des documents à l'AWS, se référer à Global Engineering Documents à l'adresse suivante : global.ihs.com. Les arcs et les étincelles peuvent enflammer les matériaux combustibles. Prévenir les incendies. Se référer à la norme NFPA 51B, Standard for Fire Prevention During Welding, Cutting, and Other Hot work (norme de prévention des incendies pendant le soudage, coupage et autres travaux à chaud). Ne pas créer un arc sur un contenant.

Le défaut créé par une brûlure de l'arc peut provoquer l'éclatement d'une bouteille. Les fumées et gaz produits lors du processus de soudage et de découpe peuvent être dangereux pour la santé et causer une maladie pulmonaire grave. GARDER LA TÊTE À L'EXTÉRIEUR DES FUMÉES ET DES GAZ DE SOUDAGE. NE PAS RESPIRER CES FUMÉES NI CES GAZ. Utiliser une bonne ventilation, une aspiration locale, voire les deux, pour maintenir les fumées et les gaz hors de la zone de respiration et de la zone générale. La surexposition à court terme à des fumées/vapeurs peut provoquer des vertiges, des nausées, un assèchement ou une irritation du nez, de la gorge et des yeux, ou causer d'autres sensations gênantes semblables. Les contaminants de l'air peuvent ajouter au danger des fumées et des gaz.

Lorsqu'on mélange deux produits chimiques ou plus, d'autres dangers imprévus peuvent survenir. Obtenir et évaluer les renseignements de sécurité pour chaque composant avant de procéder à un mélange. Consulter un hygiéniste industriel ou d'autres personnes compétentes lors de l'évaluation d'un produit final. Avant d'utiliser des matières plastiques, confirmer leur compatibilité avec ce produit.

Praxair Canada inc. demande aux utilisateurs de ce produit de bien étudier cette fiche signalétique et d'être conscients des dangers du produit et des précautions à prendre. Afin de promouvoir l'utilisation sécuritaire de ce produit, l'utilisateur doit 1) informer son personnel, ses agents et ses sous-traitants de l'information contenue dans cette fiche signalétique et de tout danger ou précaution à prendre, 2) fournir cette même information à tous ses clients utilisateurs de ce produit, et 3) demander à ces derniers de transmettre la même information à leurs employés et à leurs clients.

Les opinions exprimées ici sont celles d'experts qualifiés de Praxair Canada inc. Nous croyons que l'information contenue dans ce document est en vigueur à la date de cette fiche de données de sécurité (FDS). Puisque l'utilisation de ces informations et les conditions d'utilisation ne sont pas sous le contrôle de Praxair Canada inc., il est dans l'obligation de l'utilisateur de déterminer les conditions d'utilisation sécuritaire du produit. Les fiches signalétiques de Praxair Canada sont fournies lors de la vente ou de la livraison par Praxair Canada inc. ou des distributeurs et des fournisseurs indépendants qui conditionnent et vendent nos produits. Pour obtenir des fiches signalétiques courantes pour ces produits, contactez votre représentant Praxair, le distributeur local ou le fournisseur, ou les télécharger à partir du www.praxair.ca. Si vous avez des questions concernant les fiches signalétiques de Praxair, ou souhaitez obtenir le numéro du document et la date des fiches les plus récentes, ou les noms des fournisseurs de Praxair dans votre région, téléphonez ou écrivez à Praxair Canada inc., (téléphone : 1-888-257-5149; adresse : Praxair Canada inc., 1 City Centre Drive, bureau 1200, Mississauga, Ontario, L5B 1M2).

PRAXAIR et le COURANT D'AIR de son logo sont des marques de commerce ou des marques déposées de Praxair Technology, Inc. aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

Danger pour la santé NFPA

Danger d'incendie NFPA

Réactivité NFPA

- 0 L'exposition dans des conditions d'incendie n'occasionnerait pas de dangers supplémentaires aux matières combustibles ordinaires.
- : 4 Se vaporisera rapidement ou complètement à pression et température normales, ou se dispersera aisément dans l'atmosphère et brûlera facilement.
- 2 Normalement instable et peut facilement subir une décomposition violente, mais n'explose pas. Aussi : peut réagir violemment avec l'eau ou former des mélanges explosifs avec l'eau.





# Fiche de données de sécurité F-4559

Conformément à la loi sur les produits dangereux (11 février 2015).

Date d'émission : 10-15-1979 Date de révision : 07-27-2016 Remplace la fiche : 10-15-2013

Notation HMIS III

Santé : 2 Danger modéré - Possibilité de blessure temporaire ou légère

Inflammabilité : 4 Danger sévère - Gaz inflammables, ou liquides volatils très inflammables dont le point

d'éclair est inférieur à 73 °F, et le point d'ébullition est inférieur à 100 °F. Substances pouvant

s'enflammer spontanément si exposées à l'air (classe IA).

Physique : 2 Danger modéré - Substances pouvant être instables et sujettes à des transformations chimiques violentes à température et pression normales, et présentant un faible risque d'explosion. Substances pouvant réagir violemment avec l'eau ou former des peroxydes

susceptibles d'exploser si exposées à l'air.

SDS Canada (GHS) - Praxair

Ces informations étant basées sur nos connaissances actuelles et décrivant le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

FR-CA (fr - canadien)  $N^{\circ}$  DE FDS : F-4559 10/10